



Lot n°2	1606 m3	EXPLOITATION FORESTIERE PHILIPPS
---------	---------	----------------------------------

- D'autoriser le maire à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération

#### 4) DELIB 16/2024 : Validation des travaux et devis pour le garde-corps du pont du Moulin

Suite à la réunion de la commission FINANCES/TRAVAUX du 20 février 2024, celle-ci a proposé le remplacement du garde-corps au niveau du pont du Moulin qui présente des risques pour la sécurité des usagers.

La commission propose de retenir le devis de l'entreprise HAUSSWURTH d'un variant en acier sans ferronnerie pour un montant de 2880€ HT, soit 3456€ TTC.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

**D'AUTORISER** le maire à signer le devis auprès de l'entreprise HAUSSWURTH pour un montant de 2880 € HT.

**DE CHARGER** le maire de procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision et de signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

#### 5) DELIB 17/2024 : Validation du devis de fourniture de bois de chêne pour le garde-corps chemin de la Sauer

Suite à la réunion de la commission FINANCES/TRAVAUX du 20 février 2024, la commune propose de prendre en charge la fourniture des matériaux pour la mise en place d'un garde-corps le long du Chemin de la Sauer dont la propriété appartient à Monsieur IMBERT.

La commission propose de retenir le devis de la SCIERIE EHRSTEIN pour une version en bois de chêne d'un montant de 496.20€ HT, soit 597.62€ TTC.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à :**

**POUR :**      **12**                                      **CONTRE :**      **0**                                      **ABSTENTIONS :**      **2**

**D'AUTORISER** le maire à signer le devis auprès de la SCIERIE EHRSTEIN pour un montant de 496.20€ HT

**DE CHARGER** le maire de procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision et de signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

#### 6) DELIB 18/2024 : Modification de marché public n°2 : réfection des voiries communales

**Vu** le nouveau chiffrage par le bureau d'étude M2i en septembre 2023 de l'estimation des travaux de voiries communales restant à réaliser dont il ressort une augmentation significative des coûts,

**Vu** le montant initialement estimé à 450 000,00€ HT pour l'ensemble des rues,

**Vu** l'actualisation de l'estimation des travaux à 1 071 971.00€ HT pour la réfection des rues de L'Est, de Mattstall, de Disteldorf et de la Haute-Vienne à laquelle s'ajoute le Quai du Heimbach,

La commission FINANCES/TRAVAUX, réunie le 20 février 2024, après études des différentes possibilités de financement, propose d'effectuer ces travaux en deux temps :

- Courant 2024 : la réalisation des travaux de voiries Rue de Mattstall et Rue de Disteldorf
  - Coût estimé : 403 796.00€
- Début 2025 : la réalisation des travaux de voiries Rue de l'Est, Rue de la Haute-Vienne et Quai du Heimbach
  - Coût estimé : 668 175.00€

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

- D'AUTORISER** le Maire à signer la modification du marché public n°2 pour un montant de 1 071 971€ HT,
- D'AUTORISER** le Maire à signer le contrat de Maîtrise d'œuvre OP-23.073 pour un montant de 11 300€ HT concernant la réhabilitation du Quai du Heimbach,
- D'AUTORISER** le Maire à réaliser les travaux de voiries communales en deux temps,
- DE CHARGER** le maire de procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision et de signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

## 7) DIVERS

- L'ELECTRICITE DE STRASBOURG lance à compter de cette semaine une campagne d'information aux administrés par courrier sur le déploiement prochain des compteurs LINKY.
- Il a été demandé d'installer un miroir au croisement de la rue André Maginot et de la route de Woerth à cause d'un manque de visibilité des automobilistes.

**Clôture de la séance à 19h45**

Le secrétaire de séance  
Bernard CHARBAU



Le Maire  
Christian TRAUTMANN

